

M. Capponi, étant allé voir il y a quelques jours M. Emile Olivier, l'ex-ministre lui exposa ses vues particulières sur l'Empire et le pèlerinage de Chislehurst. — Alors, lui dit M. Capponi, il y a l'Empire-Roube, l'Empire-Jérôme, l'Empire-Ollivier. — Qui monsieur, répondit l'ancien ministre, il y a l'Empire Ollivier.

Au commencement de la séance d'aujourd'hui, M. Guizot a adressé une question à M. le ministre de l'intérieur sur la dissolution du conseil municipal de Villefranche prononcée par M. le préfet du Rhône.

Cette dissolution a été provoquée, vous le savez, par l'attitude du conseil municipal qui s'est obstiné à présenter à l'approbation du préfet trois candidats inacceptables pour les fonctions de receveur municipal.

M. Guizot a vivement critiqué le refus opposé par M. Ducros au choix de la municipalité.

Or, vérification faite, voulez-vous savoir ce que M. Baragnon nous a appris sur ces trois candidats. L'un, le plus honorable, est atteint de paralysie, le deuxième est un ivrogne, un communal et a été chassé de deux maisons de commerce ou il a été employé, le troisième est un boucher complètement illettré.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en nous faisant ces révélations, M. Baragnon a obtenu beaucoup de succès.

Après ce débat l'Assemblée a décidé, sur la proposition de M. Marlière, que les vacances seraient prolongées jusqu'au 12 mai.

M. de Marcère a ensuite donné lecture d'un rapport de la commission de prorogation des conseils municipaux. Ce rapport, rédigé en termes très acerbes, a ensuite provoqué de nombreuses interruptions.

L'Assemblée a décidé que la discussion aurait lieu à la séance de demain. A. Z.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

Séance du mardi 24 mars 1874

La séance est ouverte à 2 h. 30.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

L'Assemblée adopte sans débat, par 592 voix contre 3, un projet tendant à ouvrir, au ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1873, un crédit supplémentaire de 8,370 fr. applicable aux dépenses ordinaires du gouvernement général de l'Algérie.

M. GUYOT proteste contre la nomination du receveur municipal de Villefranche (Rhône), en dehors des trois candidats désignés par le Conseil municipal et contre la suspension de cette assemblée par le préfet du Rhône.

M. le sous-secrétaire d'Etat BARAGNON s'attache à justifier les mesures prises par le préfet du Rhône.

M. GANIVET donne lecture du rapport sur le projet relatif à la prorogation de l'Assemblée.

La commission conclut à l'adoption d'un projet portant que l'Assemblée nationale se proroge du 29 mars au 5 mai, mais qu'elle ne se séparera pas avant d'avoir statué sur le projet de loi qui tend à proroger les pouvoirs des conseils municipaux.

Ce projet porte, en outre, qu'il sera nommé dans les bureaux, et non en séance publique, une commission de permanence.

L'urgence est déclarée.

L'Assemblée fixe à jeudi la discussion du projet relatif aux fortifications de Paris.

M. MALABRE demande que l'Assemblée se proroge jusqu'au 12 mai.

Cet amendement est adopté.

Les articles 1, 2 et 3 du projet de prorogation sont également adoptés.

Les pouvoirs du bureau de l'Assemblée, qui expirent le 6 mai, sont prorogés jusqu'au 12.

L'Assemblée adopte ensuite l'ensemble du projet de prorogation.

M. DE MARCÈRE lit le rapport concernant le projet relatif à la prorogation des pouvoirs des conseils municipaux.

Le rapport s'attache à démontrer que la disposition qui limite à trois ans la durée des conseils municipaux est impérieuse et stricte.

Il proteste contre la politique du gouvernement et conclut à l'adoption d'un projet ainsi conçu :

1° Le renouvellement des conseils municipaux aura lieu avant l'expiration du délai fixé par la loi de 1871.

Les nouveaux conseils resteront en fonction jusqu'à la promulgation de la loi organique.

2° Toute ma fortune lui reviendra un jour; élevée comme elle l'a été, je suis sûre qu'elle ne désire pas les richesses; cependant l'argent ne nuit pas au bonheur; si j'avais eu une dot, ce qui est arrivé n'aurait pas eu lieu; j'enverrai à Suzanne 200,000 francs le jour de son mariage; je pense que, tout paysan qu'il est, son mari ne les dédaignera pas.

3° J'avoue que ce mariage est un chagrin pour moi; j'en avais rêvé un autre pour ma fille, mais à quoi me serviraient des regrets et des récriminations inutiles, lorsque je n'ai aucun droit sur elle, aucune volonté à imposer, aucune objection à faire?

4° Il ne me reste, monsieur le curé, qu'à vous exprimer ma vive gratitude; vous avez été bon et paternel, vous m'avez accueillie, vous m'avez plainte, vous avez cherché à me consoler, à me rassurer; autre chose n'était pas en votre pouvoir; daignez agréer mes remerciements, et, si vous ne le repoussez pas, l'expression de ma respectueuse reconnaissance. Le souvenir de votre bonté, de votre charité, de votre commisération ne s'effacera pas de ma mémoire. J'espère que vous voudrez bien rester un intermédiaire entre ma fille et moi. Elle vous écoute avec foi, respect; apprenez-lui à ne pas me haïr, à croire en moi malgré les apparences.

5° Le vicar, qui avait écrit la lettre, se pencha vers elle et dit :

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

— Vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, vous ne pouvez pas vous en aller ainsi.

Toutefois leurs pouvoirs ne pourront excéder trois ans.

2° D'ici là tout décret portant suspension d'un conseil municipal devra être motivé (protestation à droite). — Applaudissement à gauche.

L'Assemblée fixe à demain la discussion du projet qui accompagne le rapport.

L'Assemblée discute le projet de loi relatif au rétablissement des voies navigables interceptées par la nouvelle frontière.

Les articles 1 à 5 et l'ensemble du projet sont successivement adoptés.

M. DE LORGERIL dépose un projet de loi tendant à ordonner la perception en faveur du Trésor d'un droit sur chaque coupon payé par l'entremise des agents de change.

La séance est levée à 5 h. 40.

### ÉTRANGER

ESPAGNE. — Voici une lettre adressée à *Times* par un de ses correspondants :

« Saint-Jean-de-Luz, 19 mars. »

D'après ce que rapportent les uns, Serrano va jouer son va-tout sur un seul coup de dés. Il masse toutes les troupes qu'il peut réunir aux environs de Castro-Urdiales, et aussitôt qu'il sera prêt il fera un suprême effort pour écraser les carlistes; s'il échoue, il ne restera pas autre chose à faire que de laisser Don Carlos entrer à Madrid.

D'après d'autres rapports, Serrano fait des ouvertures à plusieurs des principaux officiers carlistes dans l'espoir de les gagner à sa cause.

Le peu de carlistes que je connais m'assurent que Serrano a l'intention de lever son propre drapeau en Espagne, et que les généraux carlistes font semblant d'accueillir ses propositions afin de gagner du temps, de façon à pouvoir renforcer leurs positions, prendre Bilbao et contracter un emprunt.

Les alfonsistes, d'autre part, sont tout à fait certains que Serrano est sur le point de proclamer don Alfonso roi, et qu'aussitôt qu'il aura fait cela, le carlisme s'évanouira comme un fantôme au chant du coq. Quand aux républicains, ils ne savent pas ce que tout cela signifie.

La guerre approche toutefois de la période de sa crise. L'artillerie des carlistes est bien servie, me dit-on, mais elle n'est ni nombreuse ni bien fondue, et, en conséquence, ils doivent se reposer principalement sur les retranchements, la mousqueterie et la nature rocheuse du terrain sur lequel ils sont postés, pour repousser les attaques de Serrano.

Le fait que leur position est excellente est prouvé d'une façon indubitable par les pertes qu'ils ont infligées aux républicains dans les derniers engagements. Après les actions des 24, 25 et 26 du mois dernier, les édifices publics de Castro-Urdiales et les villages environnants étaient pleins de blessés, et lorsque la plus grande partie d'entre eux furent transférés à Santander, Moriones crut prudent de débarquer les blessés sous le couvert de la nuit.

Les journaux de Madrid disent que l'esprit des troupes placées sous le commandement de Serrano est excellent, et que les soldats sont de nouveau ardents à désirer l'attaque; mais une personne qui vient précisément d'arriver du camp, et qui a eu d'excellentes occasions de juger, m'assure que c'est l'inverse qui est la vérité. La plus grande partie de l'armée est composée de jeunes recrues, dont beaucoup ont reçu leur baptême du feu à Somorostro, et la vue de nombreux tués et blessés, ainsi que les charges impétueuses à la tonnelle des Navarrais, les ont complètement découragés.

Toutefois, l'artillerie de Serrano est de beaucoup supérieure à celle des adversaires, et il se confie à cette arme pour rendre les retranchements intenable pour les carlistes.

On dit aussi que les carlistes manquent de vivres, et cela serait vrai si la viande leur était indispensable; mais il n'en est pas ainsi, car même chez eux les montagnards basques ne mangent que très peu de viande, et vivent principalement de pain et de gâteaux de farine de maïs, denrée qui est abondante même en ces temps troublés, et qui ne semble pas faire défaut autour de Bilbao, où de grands magasins ont été établis.

D'après ce que j'entends toutefois, il n'est pas probable qu'aucune action importante ait lieu d'ici à quelques jours. La discipline des carlistes est supérieure à celle des républicains — ou libéraux, comme on les appelle maintenant — et ils sont certainement beaucoup plus enthousiastes de leur

caractère de cette femme, mais il commençait à le comprendre, et il bénit Dieu qui avait arraché violemment la petite fille à une mère qui n'était pas digne de la faire croître en sagesse, en vertus. Il compara la charmante enfant si pieuse, si charitable, si simple, si modeste, si dévouée, à cette grande dame orgueilleuse et vaine dont la nature était ardente, exaltée, mais dont le cœur se savait si mal aimer.

Certes, Suzanne eût pu avoir tous les défauts de sa mère; plus d'une fois le prêtre en avait constaté les germes; avec la grâce de Dieu, il les avait étouffés, elle était chrétienne, et si, dans son innocence, elle ne savait pas encore au juste les degrés qui séparent le bien du mal, instinctivement elle avait horreur du mal et elle était enthousiaste du bien.

La Fanelli pouvait être artiste; elle pouvait, sous le charme de l'instrument dont le Créateur l'avait douée, passionner une foule avide d'émotions; Suzanne était autrement artiste que sa mère, elle qui comprenait et adorait tout ce qui était grand et beau, elle qui, sans méthode, comme les petits oiseaux des bois, chantaient les hymnes que son cœur improvisait.

Julia avait voulu connaître et voir sa fille, elle la connaissait, elle l'avait vue; le désir réalisé, la passion tombait. Elle eût voulu la posséder, mais elle s'était brisée contre l'impossibilité, elle l'avait

compris et n'avait pas insisté.

Telle est, en quelques mots, l'explication que le vieillard parvint à trouver de la conduite de l'actrice. En relisant le billet, il se demanda tristement ce qu'il allait en faire, s'il devait le conserver et le montrer à Suzanne. Après avoir réfléchi quelques minutes, il décida qu'il attendrait avant de causer ce nouveau chagrin à la chère enfant.

Mais elle vint d'elle-même au-devant de la douleur; au bout de quelques jours d'espérances déçues, puis d'inquiétude, elle questionna le curé :

— Ma mère a reçu ma lettre, pourquoi ne me répond-elle pas? pourquoi ne vient-elle pas?

— Chère enfant, votre mère ne viendra pas... pour le moment du moins, ajouta-t-il vivement en voyant la pâleur décomposer le joli visage de la jeune fille; elle a dû repartir pour Paris.

— O mon Dieu! murmura Suzanne.

— Oui, offrez à Dieu cette peine, ma chère fille; vous savez que le bonheur ne peut être complet en ce monde; le vôtre, qui sera si grand dans quelques jours, eût approché trop près de la perfection.

— Ainsi elle ne viendra pas me bénir au jour de mon mariage? dit encore la pauvre petite.

(A suivre).

cause. Leur nombre s'accroît aussi à proportion des armes qu'ils obtiennent; ainsi, ils n'ont pas plutôt capturé 3,000 fusils qu'ils ajoutent 3,000 recrues à leurs rangs.

— Voilà un grand mois que l'armée républicaine, sous les ordres du fameux Moriones, le vaincu de Montejurra, le fuyard de Tolosa, retiré aujourd'hui pour cause de... santé à Madrid, fut repoussée avec de grandes pertes, par les carlistes, des hauteurs de Somorostro!

Deux maréchaux espagnols, d'une grande mais bien différente notoriété, étaient alors, l'un à Elizondo, se remettant de glorieuses fatigues, l'autre à Madrid, conspirant pour escalader de nouveau le pouvoir.

Le premier, Elio, est un type de fidélité. Le second, Serrano, n'est connu que par ses infidélités.

Le maréchal carliste n'a jamais défendu une dynastie; le maréchal... ex-isabelliste en a défendu et renversé, ou laissé renverser deux: celle de sa bienfaitrice, dona Isabelle, et celle du duc d'Aoste, si humiliante pour l'Espagne de Pélagé et du 2 mai.

Elio n'a failli ni au devoir, ni à l'amitié; Serrano n'a pas encore puni les assassins de Prim, son ami.

Elio est pauvre, Serrano est riche, mais Elio est vénéré, et Serrano ne l'est pas.

Ces deux maréchaux appartenaient, comme nous, à cette garde royale qui était une des gloires de l'Espagne monarchique et qui faisait l'admiration des armées étrangères.

Camarades à vingt ans, ils ont suivi des routes bien opposées, pour se retrouver, ces jours derniers, en face l'un de l'autre, en parcourant leurs lignes, l'ancien régiment, celle d'attaque, l'illustre conseiller de Charles VII, celle de défense.

Suivons maintenant les opérations du siège.

Bilbao est tellement cernée, que chaque jour l'armée royale occupe une partie des faubourgs.

Nous avons consigné, le 18, la prise importante de 304 caissons de poudre.

Trois jours après, une attaque générale de la place était simulée, afin d'enlever les positions avancées du camp de Volantin, défendu par 135 carabiniers.

L'attaque a été vive; l'assaut l'a suivie de près, et la petite garnison a été faite toute prisonnière.

À la nouvelle de ce hardi coup de main, les troupes assiégées se sont révoltées et ont demandé la démission du général Castillo, lequel aurait, dit-on, remis le commandement au général Allende Salazar.

— La capitale ressemble à une vraie caserne; on ne voit plus dans les rues que des conscrits à l'uniforme incomplet, qu'on mène à l'exercice seize heures par jour pour les envoyer le plus vite possible dans le Nord. Le général Pavia, le héros du coup d'Etat, déploie sous ce rapport une activité fébrile, ainsi que le général Zavala, ministre de la guerre. Depuis le départ de Serrano, un malaise général règne dans la population. On attend avec anxiété les nouvelles du Nord; on comprend que la République est sur le point de jouer son va-tout aux environs de Bilbao, et qu'un échec de Serrano serait suivi, le lendemain, de l'entrée des carlistes à Madrid.

Des colonnes volantes de l'armée carliste ont passé l'Èbre pour couper le retraita par voie de terre à l'armée du Nord, si elle éprouve un échec. L'enthousiasme augmente chaque jour, et l'armée carliste attend avec impatience la reprise des hostilités. On dit que les maladies dégarnissent promptement les rangs de l'armée républicaine.

Le petit fort de « Delinas », près Bilbao, qui est tombé au pouvoir des carlistes, n'était défendu que par une garnison de 40 carabiniers.

— Nous lisons dans la *Voce della Verità* :

« Plusieurs journaux italiens ont écrit ces jours derniers que le général Garibaldi, invité à se rendre en Espagne pour combattre les carlistes, s'y était refusé à cause de certaines conditions qu'on voulait lui imposer.

Certains renseignements qui nous sont parvenus et que nous avons lieu de croire exacts, nous parlent de l'état actuel des pourparlers, qui ne seraient nullement interrompus.

Pendant la dictature de Castelar, un confident intime de ce dernier, un certain D<sup>r</sup> Lopez, qui était en même temps ami de

Garibaldi, avait soumis à l'examen du dictateur de Madrid le projet d'appeler le solitaire de Caprera en Espagne, pour lui faire prendre une part active à la guerre contre les carlistes. Castelar goûta la proposition et expédia son secrétaire intime à Caprera.

Garibaldi accepta l'invitation; mais il posa les conditions suivantes :

1° Qu'il aurait combattu uniquement et exclusivement pour la république espagnole, et qu'on lui donnerait pour cela des garanties morales suffisantes;

2° Qu'il aurait été complètement libre et indépendant dans ses mouvements militaires.

Entre temps, Castelar fut obligé par un coup de main de céder le pouvoir à Serrano.

Celui-ci ne jugea pas opportun, au début, de donner suite aux pourparlers engagés par son prédécesseur. Mais après la défaite de Moriones à Somorostro, on pensa de nouveau à Garibaldi comme à un élément de salut pour la révolution espagnole. Serrano reprit le projet, modifia les conditions de Garibaldi de manière à ce qu'elles n'engagèrent pas trop l'avenir du gouvernement, et les renvoya à Caprera par l'intermédiaire du même Lopez.

On a discuté de part et d'autre les conditions auxquelles l'intervention de Garibaldi et des siens peut devenir acceptable pour le gouvernement de Madrid, et Lopez est reparti pour Madrid avec de nouvelles propositions.

De leur côté, les libéraux italiens insistent pour que Garibaldi aille au secours de la révolution espagnole.

### ROUBAIX - TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

La session du Conseil général du Nord s'ouvrira le lundi 13 avril, à deux heures.

Le *Propagateur* donne cette nouvelle, confirmée par l'*Echo du Nord* :

« Un de nos députés a informé ce matin plusieurs brasseurs de notre ville que le ministre des finances a l'intention de proposer à la Chambre un nouvel impôt sur la bière. M. le ministre compte retirer 6 millions de cette nouvelle contribution, ce qui indique suffisamment qu'elle sera très élevée. »

M. l'abbé Derguessa, chanoine titulaire, vient de mourir à l'âge de 79 ans, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Après avoir été desservant des paroisses de Neuville-Vitasse, Boiry-Becquerelle, St-Laurent et Dainville, M. l'abbé Derguessa a été nommé, en 1846, chanoine titulaire par le cardinal de La Tour d'Auvergne.

Deux pensionnaires de la ville de Lille à l'École des beaux-arts, MM. Augustin Péne et Printemps, élèves de M. Bondeau, viennent de remporter un nouveau succès au concours semestriel d'esquisse (section de sculpture).

M. Péne a été classé le second et M. Printemps le troisième.

Le sujet de concours était un bas-relief représentant Tobie, accompagné de l'ange Raphaël, sollicitant de Raguel la main de Sarah.

M. Commerre, pensionnaire du département, a pris part aussi avec succès au concours semestriel de peinture. Il a été admis à la grande figure peinte.

Les gendarmes ont arrêté avant-hier soir, aux abords de la porte de Béthune, à Lille, trois individus, J.-B. Crimars, de Geneste et H. Siomocins, qui accompagnaient une voiture attelée d'un cheval et chargée de deux fûts renfermant 500 litres d'alcool.

Deux autres arrestations ont été opérées hier; celle d'Adolphe Dellez, qui dévalisait les chambres garnies, et celle d'un reclusionnaire, J.-B. Lenglet, en résidence obligée à Armentières.

compris et n'avait pas insisté.

Telle est, en quelques mots, l'explication que le vieillard parvint à trouver de la conduite de l'actrice. En relisant le billet, il se demanda tristement ce qu'il allait en faire, s'il devait le conserver et le montrer à Suzanne. Après avoir réfléchi quelques minutes, il décida qu'il attendrait avant de causer ce nouveau chagrin à la chère enfant.

Mais elle vint d'elle-même au-devant de la douleur; au bout de quelques jours d'espérances déçues, puis d'inquiétude, elle questionna le curé :

— Ma mère a reçu ma lettre, pourquoi ne me répond-elle pas? pourquoi ne vient-elle pas?

— Chère enfant, votre mère ne viendra pas... pour le moment du moins, ajouta-t-il vivement en voyant la pâleur décomposer le joli visage de la jeune fille; elle a dû repartir pour Paris.

— O mon Dieu! murmura Suzanne.

— Oui, offrez à Dieu cette peine, ma chère fille; vous savez que le bonheur ne peut être complet en ce monde; le vôtre, qui sera si grand dans quelques jours, eût approché trop près de la perfection.

— Ainsi elle ne viendra pas me bénir au jour de mon mariage? dit encore la pauvre petite.

(A suivre).

### État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 22 MARS.

— Alfred Desbarbieux, rue Saint-Antoine. — Joséphine Dupont, rue de l'Ermitage. — Alphonse Lemaire, rue des Parvenues. — Anatole Vandesteene, au Trichon. — Léon Dumolin, au Cul de Four. — Jules Declercq, rue du Pile. — Pauline Devereux, rue d'Espagne. — Marie Loore, rue de l'Alma. — Albert Carbon, rue de Blanchemalle. — Lucien Leclercq, rue Saint-Jean. — Marie Verbeneman, cité du Pile. — Jean-Baptiste Dumont, rue de Flandre.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 22 MARS. — Herman Hubé, 2 ans, rue de Luxembourg. — Marie Arbon, 1 an, rue de Lille. — Hortense Versaille, 3 jours, au Bas de l'Enfer. — Martin Michilseu, 7 ans, rue des Anges. — Marie Colier, 2 ans, à l'Époule. — Désiré Vanhouttehem, 39 ans, boucher, rue des Longues-Haies.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 22 MARS 1874. — Eméri Teirlinck, 22 ans, tisserand, et Marie Delobellé, 20 ans, journalière. — Jules Delfosse, 25 ans, maçon, et Apollerie Desrousseaux, 22 ans, soigneuse. — Auguste Destoutaines, 27 ans, tisserand, et Philomène Gheysens, 30 ans, tisserande. — Jean Galleman, 25 ans, piqueur de tiges, et Maria Boite, 21 ans, sans profession. — Charles Questroy, 24 ans, tisserand, et Sophie Cochet, 23 ans, journalière. — Julien Lefebvre, 32 ans, fleur, et Hortense Dumortier, 30 ans, soigneuse. — Achille Calonne, 29 ans, fleur, et Apolline Duthoit, 28 ans, journalière. — Paul Welcomme, 26 ans, employé de commerce, et Juliette Graux, sans profession. — Adolphe Vincent, 39 ans, tisserand, et Clémentine Dreffens, 29 ans, journalière. — Joseph Spiès, négociant, et Clémentine Fagard, sans profession. — Louis Baert, 25 ans, tisserand, et Jeanne Henry, 18 ans, journalière. — Pierre Berquez, 34 ans, fondeur en fer, et Anne Denot, 25 ans, cuisinière. — Fidèle Bourgeois, 22 ans, tisserand, et Marie-Coralie Cateau, 23 ans, bobineuse. — Julien Beuscart, 31 ans, tisserand, et Juliette Lerould, 45 ans, rattacheuse. — Norbert Picavet, 24 ans, rattacheuse. — Paul Cailleau, 29 ans, employé de commerce, et Marie Wallet, 23 ans, sans profession. — Jean Glaebots, 21 ans, fleur, et Joséphe Buxman, 21 ans, soigneuse. — Théodore Claeys, 24 ans, jardinier, et Virginie Demeyer, 20 ans, journalière. — Henri Caucheteux, 26 ans, mécanicien, et Marie Leveugle, 20 ans, ménagère. — David Cateau, 23 ans, tisserand, et Angèle Dupréelle, 24 ans, journalière. — Julien Capelle, 28 ans, fleur, et Sophie Willem, 32 ans, rattacheuse. — J.-B. Castel, 28 ans, teinturier, et Clara Parent, 37 ans, bobineuse. — Gustave Cochet, 25 ans, tisserand, et Félicité François, 24 ans, tisserande. — Apolline De Prince, 20 ans, déboureur, et Marie Uytendoven, 18 ans, journalière. — Joseph Decuyper, 24 ans, tisserand, et Anne Van Puymbroeck, 25 ans, tisserande. — Adolphe De Waele, 24 ans, ferblantier, et Sophie Florin, 24 ans, soigneuse. — Louis Deroubaix, 25 ans, fleur, et Euloxie Lorthoit, 23 ans, soigneuse. — Isidore Deroubaix, 40 ans, tisserand, et Elisa Mouton, 29 ans, bobineuse. — César Desvenin, 27 ans, ourdisseur, et Céline Deschamps, 25 ans, bobineuse. — Henri De Jans, 25 ans, déboureur, et Marie Harpignies, 22 ans, soigneuse. — Henri Duquenne, 21 ans, dresseur, et Charlotte Desmette, 24 ans, couturière. — Gustave Deperrières, 25 ans, lamier, et Hermance Dubar, 24 ans, bobineuse. — Alfred Duhyon, 24 ans, plafonneur, et Livie Losset, 23 ans, sans profession.

Jean-Baptiste Descamps, 29 ans, chauffeur, et Justine Verschaeve, 34 ans, repasseuse. — Louis Fiévet, 26 ans, fleur, et Léonie Desbarbieux, 23 ans, ourdisseuse. — Gustave Hervan, 24 ans, journalier, et Céline Desprez, 20 ans, journalière. — Louis Kesseler, 25 ans, tailleur, et Félicie Denot, 24 ans, soigneuse. — Alphonse Lepers, 32 ans, fleur, et Sophie Lagache, 40 ans, lessiveuse. — Achille Leman, 22 ans, tisserand, et Elisa Lepiat, 20 ans, bobineuse. — Jules Legay, 24 ans, contre-maître de peignage, et Philomène Dossche, 24 ans, sans profession. — Jules Masquelier, 22 ans, domestique, et Marie François, 20 ans, cuisinière. — Adolphe Marin, 33 ans, maçon, et Aimée Orélio, 32 ans, repasseuse. — Jean Masquelier, 28 ans, embaumeur, et Marie William, 22 ans, bobineuse. — Alfred Nisse, 23 ans, lamier, et Maria Rosse, 22 ans, soigneuse. — Aimable Notteghem, 25 ans, maréchal ferrant, et Thérèse Massart, 26 ans, piquière. — Auguste Noterman, 28 ans, domestique, et Angélique Dutailly, 25 ans, femme de chambre. — Antoine Petit, 26 ans, dresseur, et Rosalie Ergibo, 20 ans, soigneuse. — Adolphe Praxel, 27 ans, tisserand, et Charlotte Cosyns, 23 ans, bobineuse. — Léopold Quittelier, 30 ans, tisserand, et Coralie Desrumaux, 29 ans, ménagère. — Gustave Samain, 30 ans, rotier, et Victorine De Pauw, 29 ans, repasseuse. — Henri Lelosse, 23 ans, monteur, et Julie Deltour, 23 ans, ménagère. — Edouard Tiberghien, 23 ans, tisserand, et Zélie Catel, 36 ans, ménagère. — Benoit Vergucht, 22 ans, teinturier, et Maria Leclercq, 23 ans, dévideuse. — Jean-Baptiste Verhaegen, 29 ans, tisserand, et Coralie Holstein, 22 ans, soigneuse. — Edouard Vanbivang, 19 ans, tisserand, et Stéphanie Frumaux, 19 ans, bobineuse. — Louis Verhaeghe, 25 ans, tannier, et Flore Cateau, 21 ans, bobineuse. — Pierre Vercouter, 21 ans, tisserand, et Louise Declercq, 19 ans, soigneuse.

Les amis et connaissances de la famille CHEVAL-VALLAT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de VICTOR-PHILIPPE-JULIEN CHEVAL, enlevé à l'affection de ses parents, le 24 mars 1874, à l'âge de un mois et cinq jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux obsèques et messe d'ange solennels qui auront lieu le jeudi 26 mars 1874, à 9 heures, en l'église Saint-Martin. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 11. •

Les amis et connaissances de la famille CHEVAL-VALLAT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de VICTOR-PHILIPPE-JULIEN CHEVAL, enlevé à l'affection de ses parents, le 24 mars 1874, à l'âge de un mois et cinq jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux obsèques et messe d'ange solennels qui auront lieu le jeudi 26 mars 1874, à 9 heures, en l'église Saint-Martin. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 11. •

Les amis et connaissances de la famille CHEVAL-VALLAT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de VICTOR-PHILIPPE-JULIEN CHEVAL